

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Octobre 2024

187X24

ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS ET FLOTTE AUTOMOBILE **AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES PUBLICS**

Conformément aux dispositions du code de la commande publique, une consultation par appel d'offres ouvert a été lancée pour renouveler les contrats d'assurances « Dommages aux biens » (Lot 1), et « Flotte automobile » (lot 2) pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2025.

La Commission d'appel d'offres, réunie en date du 23 septembre 2024, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer :

- Pour le lot n°1 à la SMACL pour un montant de prime provisionnelle de 92 808,27€ TTC
- Pour le lot n°2 à la SMACL pour un montant de prime annuelle de 62 303,55€ TTC

Ceci exposé, il est proposé au conseil municipal :

- d'autoriser le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique, à signer les marchés d'assurances «Dommages aux biens» et «Flotte automobile » avec la société retenue ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé,

- AUTORISE le Maire ou l'adjointe déléguée à la commande publique à signer et à exécuter les marchés d'assurances «Dommages aux biens» et «Flotte automobile » avec la SMACL,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations seront inscrits au budget 2025
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL